

Gouverner la transition alimentaire sur le territoire du Grand Projet des Villes Rive Droite en Métropole de Bordeaux : entre enrôlement et adhésion des acteurs de l'ESS

Abdourahmane Ndiaye – MCF en Économie IUT Université Bordeaux Montaigne - UMR 5319 Passages
Benjamin Chambelland – Post-doctorant, co-animateur du PAT Rive Droite, CNRS - UMR 5319 Passages

Les Rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire – RIUESS 2022
1-3 juin 2022 Pessac (France)

Contextualisation de la recherche-action

QualipSo

Une alimentation de qualité dans la restauration collective publique
comme levier d'une transition agricole, écologique et sociale :
une recherche-action sur le territoire de la rive droite de la
métropole bordelaise
2020-2023



Cette communication s'appuie sur une enquête réalisée durant le second trimestre 2022 auprès de 5 acteurs ESS participant à une « Coopération » initiée par le PAT de la Rive Droite

Contextualisation du territoire de la recherche-action : Le GPV Rive Droite de Bordeaux Métropole

4 communes (Bassens, Lormont, Cenon, Floirac) regroupées depuis 2002 au sein du Groupement d'Intérêt public « Grand Projet des Villes Rive Droite »

7 QPV
28 000 habitants

QPV Rive Droite
Taux de
pauvreté

42%

De la population totale
QPV de la Métropole

30%

14% sur la Métropole

Taux de
chômage

20%

À Lormont et Cenon
14% sur la Métropole



Cartographie des acteurs ESS de l'alimentation durable dans le montage du PAT Rive Droite

Le Système Alimentaire Local (SAL), entendu comme

« la façon dont les hommes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture » (Malassis, 1993)



Cartographie des acteurs ESS de l'alimentation durable dans le montage du PAT Rive Droite

Le Système Alimentaire Local (SAL), entendu comme

« la façon dont les hommes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture » (Malassis, 1993)

Analyse menée depuis
2018

Des acteurs de l'ESS
peu présents sur les
volets Production et
Transformation



Des acteurs de l'ESS de + en +
présents sur les volets
Distribution, Consommation,
Valorisation

Cartographie des acteurs ESS de l'alimentation durable dans le montage du PAT Rive Droite

Le Système Alimentaire Local (SAL), entendu comme

« la façon dont les hommes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture » (Malassis, 1993)

Analyse menée depuis
2018



Constats

1#

Un développement important de l'action des acteurs de l'ESS sur la thématique de l'alimentation à **l'échelle locale**

2#

Un développement des politiques publiques sur la thématique de l'alimentation à **l'échelle nationale**

- 2014 Loi LAAAF (PAT)
- 2018 Loi EGALIM

Cartographie des acteurs ESS de l'alimentation durable dans le montage du PAT Rive Droite

Le Système Alimentaire Local (SAL), entendu comme

« la façon dont les hommes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture » (Malassis, 1993)

Analyse menée depuis
2018



Constats

L'action publique locale développe la thématique de l'alimentation via le GPV Rive Droite et les villes membres

> Lancement d'une Démarche Alimentaire Territoriale en 2018 visant à développer l'ESS de l'alimentation locale sur l'ensemble des composantes du Système Alimentaire Local (*préfiguration d'un PAT*)

Mise en place et animation d'une Coopération d'acteur de l'ESS en 2018 suite à l'Appel à Projet Région Nouvelle Aquitaine : *Coopération ponctuelle d'acteurs*

Coopération des acteurs ESS de l'alimentation durable dans le montage du PAT Rive Droite

« Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. »

Source de la citation et de l'illustration : site internet du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation



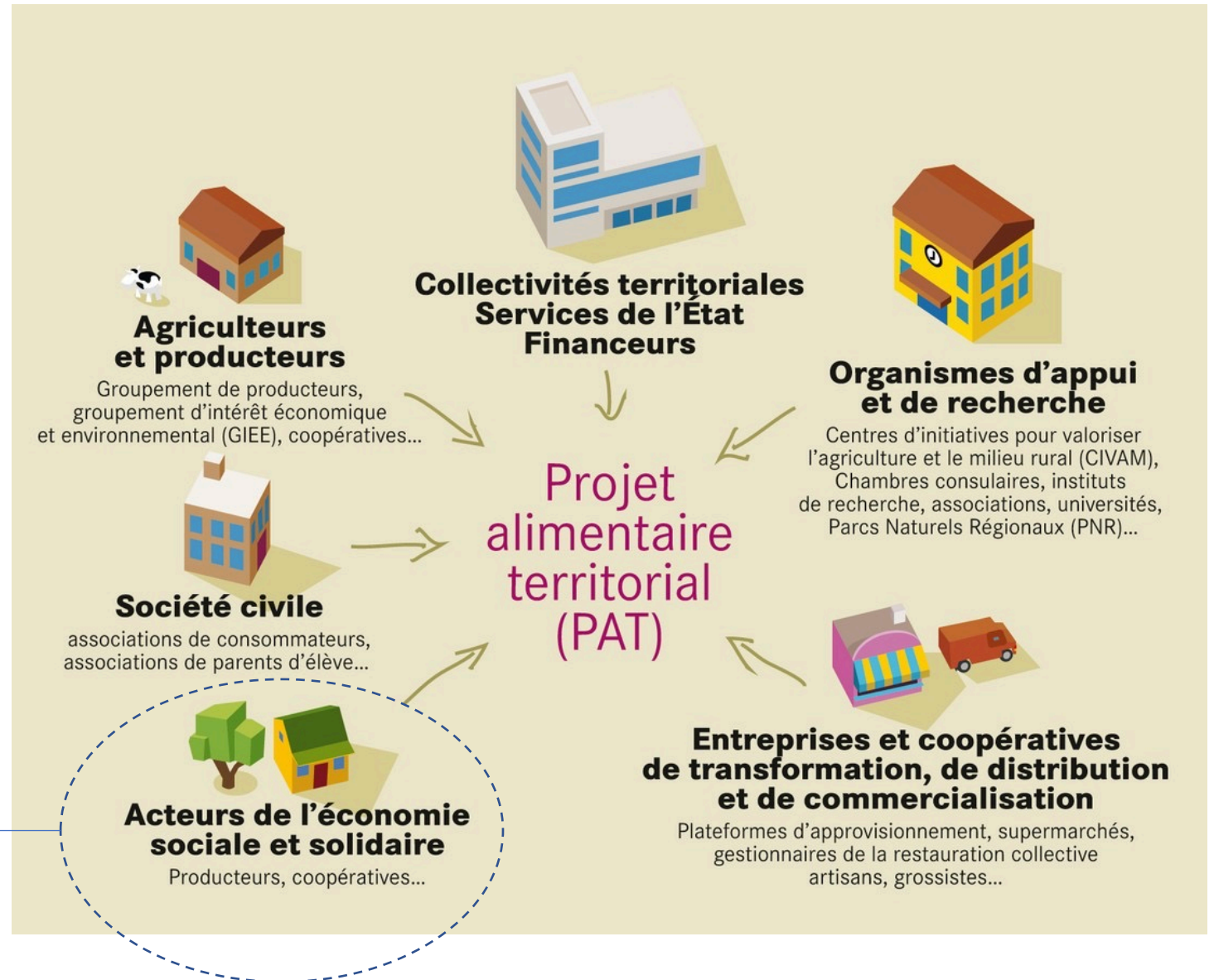
Coopération des acteurs ESS de l'alimentation durable dans le montage du PAT Rive Droite

« Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. »

Source de la citation et de l'illustration : site internet du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Questionnement :

Adhésion ou enrôlement des acteurs ESS de l'alimentation dans le PAT Rive Droite ?



Coopération des acteurs ESS de l'alimentation durable dans le montage du PAT Rive Droite : adhésion ou enrôlement ?

La « coopération » une valeur centrale dans le capital
axiologique de l'ESS

-

L'ensemble des acteurs témoignent d'une adhésion
initiale à la coopération

-

*Entretiens menés auprès
de 5 structures membres
de la coopération depuis
son commencement
(2018)*



Coopération des acteurs ESS de l'alimentation durable dans le montage du PAT Rive Droite : adhésion ou enrôlement ?

La « coopération » une valeur centrale dans le capital axiologique de l'ESS

-

L'ensemble des acteurs témoignent d'une adhésion initiale à la coopération

-

Transversalité, spécificité et vitalité de l'alimentation induisent potentiellement des coopérations inédites

-

Au long cours, la diversité des acteurs (identité, modalités d'intervention) peuvent devenir un facteur de fragilisation de la coopération

-

La fragilité de la coopération remet en questionnement l'adhésion/implication des acteurs

Entretiens menés auprès de 5 structures membres de la coopération depuis son commencement (2018)



Un effet double tranchant (Rached, Gharib, 2020)

Coopération des acteurs ESS de l'alimentation durable dans le montage du PAT Rive Droite : adhésion ou enrôlement ?

La « coopération » : une mise en réseau imposée par les politiques publiques ?

-

Aspects normatifs et temporalités exogènes comme sources de problèmes ?

-

La coopération : tensions entre intentions et réalités

-

La mise en réseau : un évitement de la concurrence ?

Entretiens menés auprès de 5 structures membres de la coopération depuis son commencement (2018)



*Un effet double tranchant
(Rached, Gharib, 2020)*

Éléments de conclusion et de perspectives

La coopération ne traduit pas nécessairement une amélioration des capacités des acteurs ESS engagés : ni dans la visibilité, ni dans le renforcement des capacités financières, techniques, organisationnelles, réticulaires, etc.

-

Éléments de conclusion et de perspectives

La coopération ne traduit pas nécessairement une amélioration des capacités des acteurs ESS engagés : ni dans la visibilité, ni dans le renforcement des capacités financières, techniques, organisationnelles, réticulaires, etc.

-

La mise en réseau est bénéfique au début mais au long cours, elle peut générer des frottements et conflits

-

Éléments de conclusion et de perspectives

La coopération ne traduit pas nécessairement une amélioration des capacités des acteurs ESS engagés : ni dans la visibilité, ni dans le renforcement des capacités financières, techniques, organisationnelles, réticulaires, etc.

-

La mise en réseau est bénéfique au début mais au long cours, elle peut générer des frottements et conflits

-

Un basculement potentiel d'une valeur recherchée de coopération à une injonction liée à la logique gestionnaire de mise en réseau et de rationalisation des moyens

-

Éléments de conclusion et de perspectives

La coopération ne traduit pas nécessairement une amélioration des capacités des acteurs ESS engagés : ni dans la visibilité, ni dans le renforcement des capacités financières, techniques, organisationnelles, réticulaires, etc.

-

La mise en réseau est bénéfique au début mais au long cours, elle peut générer des frottements et conflits

-

Un basculement potentiel d'une valeur recherchée de coopération à une injonction liée à la logique gestionnaire de mise en réseau et de rationalisation des moyens

-

Une reconnaissance et une adhésion de l'intention portée par les politiques publiques et l'action publique de la part des acteurs de l'ESS : quid de la capacité du cadre normatif à mieux prendre en compte le caractère évolutif, incertain, vivant, d'une dynamique de coopération (d'autant plus avec une diversité d'acteurs + marquée)

-

Éléments de conclusion et de perspectives

La coopération ne traduit pas nécessairement une amélioration des capacités des acteurs ESS engagés : ni dans la visibilité, ni dans le renforcement des capacités financières, techniques, organisationnelles, réticulaires, etc.

-

La mise en réseau est bénéfique au début mais au long cours, elle peut générer des frottements et conflits

-

Un basculement potentiel d'une valeur recherchée de coopération à une injonction liée à la logique gestionnaire de mise en réseau et de rationalisation des moyens

-

Une reconnaissance et une adhésion de l'intention portée par les politiques publiques et l'action publique de la part des acteurs de l'ESS : quid de la capacité du cadre normatif à mieux prendre en compte le caractère évolutif, incertain, vivant, d'une dynamique de coopération (d'autant plus avec une diversité d'acteurs + marquée)

-

Démarche de recherche-action permet de repositionner la recherche au fur et à mesure :
Quelles suites pour la dynamique de la coopération des acteurs ESS alimentation durable ?